

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

74 111
Objet

MARCHE DE GROS :
TARIFS

DATE DE CONVOCATION

22 juin 1974

DATE D'AFFICHAGE

22 juin 1974

Nombre de conseillers
en exercice 26

Nombre de présents 22

Nombre de votants 23

Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

soixante quatorze

L'An mil neuf cent
le vingt huit juin

à 18 heures 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de Monsieur de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, TETARD, BUJARD, DUFOUR, STIPAL
COLLE, BARDE, NAULIN, MONTRON, LARGETEAU, DOIREAU, LACHAUD,
BROTREAU, BERLAND, DOMEQ, DELAIR, BOUCHET, BOUTET, BARRIERE,
PAPEAU, TAP, Mme FAVIERE

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. BUCHET par Me BARDE

Absents : MM. RIVIERE, Mmes BIDEAU, FOUCHE

Monsieur MONTRON

a été élu Secrétaire.

La Commission Municipale des Finances s'est réunie pour
procéder à l'étude des tarifs des droits de place du marché de
gros.

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU l'avis de la Commission Municipale des Finances, réunie
les 14 mars 1974 et 12 Juin 1974

DECIDE :

- de fixer à 4 F,90 par m2 et par mois, à compter du 1er juillet
1974, le tarif des droits de place du MARCHE DE GROS.

Fait et délibéré à ROYAN, les mêmes jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les Membres présents à la séance

Pour extrait conforme au registre

Pour le Maire

Le Premier Adjoint

Guy TETARD

